

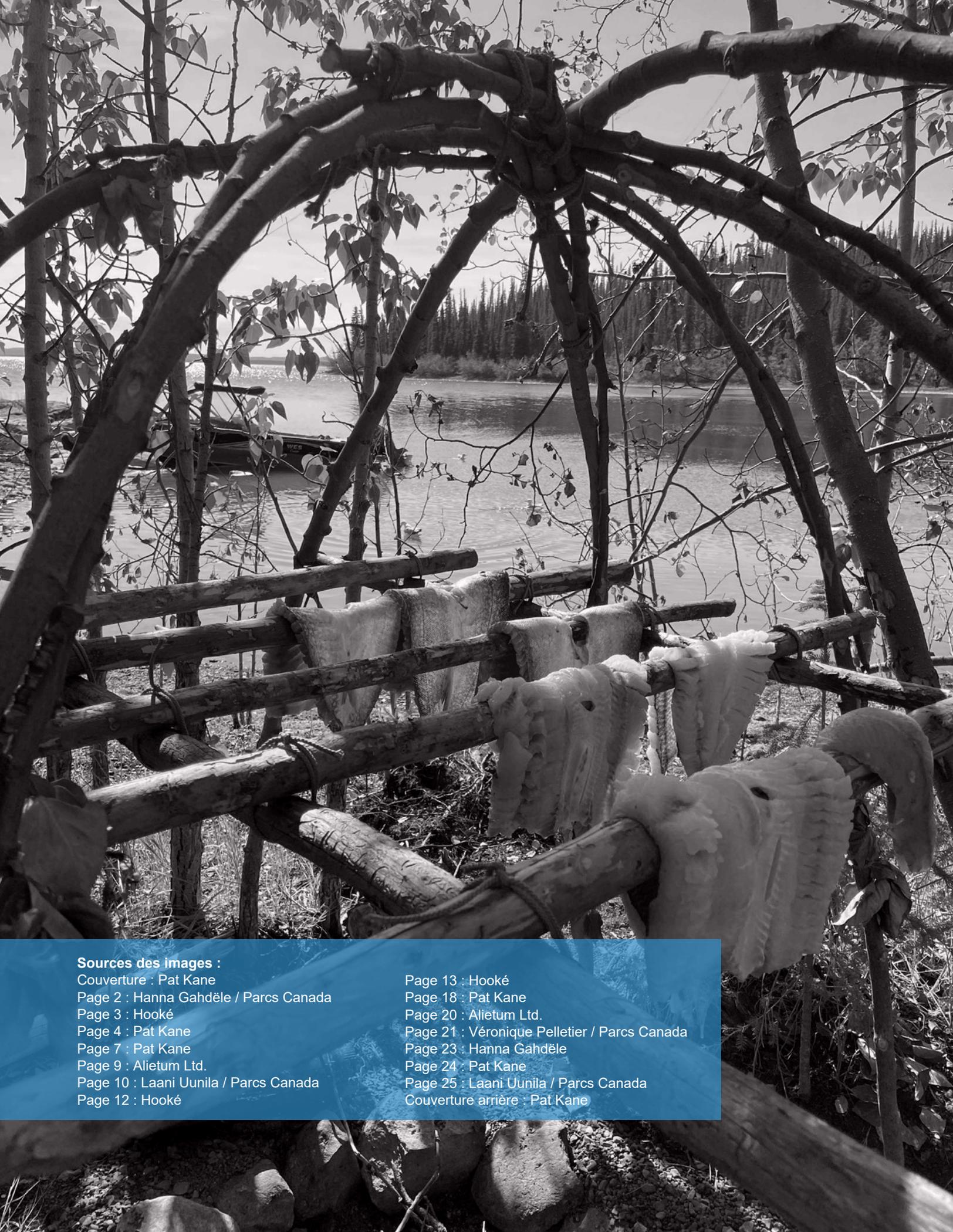


Ce que nous avons entendu : mobilisation et consultation

Thaidene Nënë badi xá
(Veiller sur Thaidene Nënë)

Plan des relations de Thaidene Nënë
(plan directeur)

Août 2024



Sources des images :

Couverture : Pat Kane

Page 2 : Hanna Gahdële / Parcs Canada

Page 3 : Hooké

Page 4 : Pat Kane

Page 7 : Pat Kane

Page 9 : Alietum Ltd.

Page 10 : Laani Uunila / Parcs Canada

Page 12 : Hooké

Page 13 : Hooké

Page 18 : Pat Kane

Page 20 : Alietum Ltd.

Page 21 : Véronique Pelletier / Parcs Canada

Page 23 : Hanna Gahdële

Page 24 : Pat Kane

Page 25 : Laani Uunila / Parcs Canada

Couverture arrière : Pat Kane

Table des matières

Introduction	4
Consultation et mobilisation des Autochtones	5
Consultation et mobilisation du public	7
Communication de renseignements	8
Séances de mobilisation communautaire	10
Sondage en ligne	11
Avis par courriel	11
Ce que nous avons entendu	12
1. Buts, objectifs et cibles	13
1.1 Gestion des déchets	14
2. Zonage et fermetures	14
2.1 Commentaires généraux sur le zonage	15
2.2 Accès restreint des visiteurs à l'embouchure de Tsąkui Thedá Dezé (rivière Lockhart)	19
2.3 Interdiction de l'utilisation à des fins récréatives de Tsąkui Thedá Dezé (rivière Lockhart)	19
2.4 Futur plan de secteur de Kaché/Taché	21
2.5 Fermeture temporaire de Nit'ér Nué Naá T'áázi (baie Wildbread)	22
3. Soutien à l'égard du plan	23
4. Autre	24
Conclusion	25



Introduction

Thaidene Nënë badı xá (Veiller sur Thaidene Nënë) : Plan des relations de Thaidene Nënë (plan directeur) sera le premier plan des relations (directeur) de Thaidene Nënë. Ce plan décennal jette les bases de ce qui est doit être fait pour veiller à ce que d'innombrables générations à venir puissent prendre soin et profiter de Thaidene Nënë. Il comprend un ensemble de principes directeurs, une vision à long terme pour Thaidene Nënë, un ensemble de buts et d'objectifs qui nous aideront à réaliser cette vision, et des règles de zonage pour les activités des visiteurs.

Thaidene Nënë Xá Dá Yáítı (le conseil de gestion opérationnelle de Thaidene Nënë) a dirigé l'élaboration du plan provisoire avec l'appui de la Première Nation dénée de Łutsël K'é, de la Nation métisse des Territoires du Nord-Ouest, de Parcs Canada et du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (les partenaires). On a d'abord consulté et mobilisé les gouvernements autochtones ayant conclu des ententes avec Thaidene Nënë, également appelés gouvernements autochtones signataires, puis d'autres gouvernements autochtones et, enfin, le grand public.

Le présent document rend principalement compte des commentaires reçus au sujet du plan provisoire dans le cadre de la consultation et de la mobilisation du public. Toutefois, un résumé des commentaires reçus des gouvernements autochtones est également inclus.



Consultation et mobilisation des Autochtones

La Première Nation dénée de Łutsël K'é et la Nation métisse des Territoires du Nord-Ouest ont aidé Thaidene Nënë Xá Dá Yáłtı et les autres partenaires à élaborer le plan. En 2022-2023, des ateliers réunissant des détenteurs du savoir traditionnel autochtone et des membres des gouvernements autochtones signataires ont été organisés avec la Première Nation dénée de Łutsël K'é, la Nation métisse des Territoires du Nord-Ouest et la Première Nation dénée des Yellowknives. L'objectif de ces ateliers était de mettre au point le concept du plan, d'établir les objectifs généraux, de confirmer la vision et de s'informer sur les secteurs importants au sein de Thaidene Nënë. La Première Nation Denínu Kuęé a également été invitée à participer aux travaux conceptuels.

La Première Nation dénée des Yellowknives et la Première Nation Denínu Kuęé, qui jouent un rôle au sein du conseil de gestion régional de Thaidene Nënë, ont été invitées à donner leur avis sur une version préliminaire du plan. Thaidene Nënë Xá Dá Yáłtı, Parcs Canada et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ont consulté la Première Nation dénée des Yellowknives et la Première Nation Denínu Kuęé, et ont tenté de les faire participer davantage à l'élaboration du plan.

La consultation et la mobilisation des gouvernements autochtones ont été importantes pour mieux comprendre les intérêts et les préoccupations concernant le plan provisoire. Ce processus s'est déroulé séparément de la période de consultation et de mobilisation du public, et s'est étendu sur une plus longue période. Plusieurs membres de la Première Nation dénée de Łutsël K'é, de la Nation métisse des Territoires du Nord-Ouest et d'autres nations ont également participé à des séances communautaires dans le cadre du processus de mobilisation du public.

Parcs Canada et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ont demandé l'avis du gouvernement Tłıçhç et de l'Alliance des Métis du Slave Nord. Ils ont également offert de tenir des réunions avec les gouvernements autochtones qui en faisaient la demande, et ont ainsi rencontré l'Alliance des Métis du Slave Nord et la Première Nation Denínu Kuęé. La

Première Nation de West Point s'est renseignée au sujet des consultations, mais n'a pas tenu de réunion. Parcs Canada et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ont reçu des observations écrites de la Première Nation dénée des Yellowknives¹, du gouvernement Tłıçhç et de l'Alliance des Métis du Slave Nord.

Voici un résumé des principaux commentaires des gouvernements autochtones :

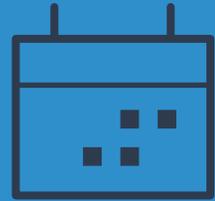
1. Le plan doit préciser clairement qu'il n'enfreint pas les droits prévus à l'article 35 et les droits des membres de gouvernements autochtones donnés.
2. Le déné yatı n'est pas la seule langue autochtone à prendre en compte à Thaidene Nënë.
3. La quantité d'ordures et de déchets laissés à la suite d'utilisations antérieures est préoccupante; il faudrait procéder à un nettoyage et encourager l'adoption de meilleures pratiques de gestion des déchets.
4. La structure des conseils ne satisfait pas tout le monde; il est important de voir à une participation véritable à la gestion de Thaidene Nënë.
5. Les endroits particulièrement importants pour tous les gouvernements autochtones doivent être protégés.
6. Les gouvernements autochtones dont le territoire traditionnel chevauche les limites de Thaidene Nënë doivent tous être mentionnés dans le plan.
7. La traduction du titre n'est pas tout à fait juste.

Certains des commentaires formulés par les gouvernements autochtones peuvent être abordés dans le plan *Thaidene Nënë badı xá*. Certains commentaires sortent du cadre d'un plan des relations et peuvent être traités autrement.

Nous sommes reconnaissants du temps consacré par les partenaires autochtones et des points de vue transmis. Mahsi.

¹ Mémoire au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Consultation et mobilisation du public en chiffres



48

jours pour donner
son avis



2

histoires sur la
radio publique



6

séances en
personne



156

personnes ont assisté
à une séance en
personne



+14 000

« J'aime »,
commentaires,
rediffusions et clics



488

personnes ont visité
Exprimez-vous



8

courriels reçus

55

personnes ont répondu
au sondage



Dates

12 mars au 28 avril 2024



Options

Courriel à thaidene.nene@pc.gc.ca

Plateforme de sondage en ligne *Exprimez-vous*
(21 mars au 28 avril 2024)



Événements

- | | |
|----------|--|
| 25 mars | Mobilisation communautaire à Yellowknife |
| 26 mars | Mobilisation communautaire à Łutsël K'é |
| 9 avril | Mobilisation communautaire à Fort Smith |
| 10 avril | Mobilisation communautaire à Dénínu Kuęé (Fort Resolution) |
| 11 avril | Mobilisation communautaire à Hay River |
| 17 avril | Activité éclair à Yellowknife |

Consultation et mobilisation du public²

Thaidene Nënë Xá Dá Yáłtı et les partenaires ont organisé des consultations et des occasions de mobilisation afin que les résidents des Territoires du Nord-Ouest, les intervenants et les Canadiens en général aient l'occasion de donner leur avis sur l'orientation future de Thaidene Nënë. Tous les commentaires seront pris en compte avant la mise au point définitive du plan.

La période de consultation et de mobilisation du public, du 12 mars au 28 avril 2024, a inclus l'ouverture d'un portail de mobilisation en ligne³, la tenue de séances de mobilisation communautaire en personne et la possibilité de transmettre des commentaires par courriel. La participation du public à la consultation et à la mobilisation a été encouragée par des publications sur les médias sociaux⁴, l'envoi d'un bulletin d'information aux médias, la parution d'annonces dans la presse écrite, la transmission de courriels directs et des entrevues avec les médias.

Le personnel des partenaires et les membres de Thaidene Nënë Xá Dá Yáłtı ont interagi avec 156 personnes et reçu 55 réponses au sondage en ligne, de même que huit contributions par courriel. Nous avons recueilli l'avis de titulaires de bail, d'intervenants, d'organismes et de membres du public. Certaines personnes pourraient avoir choisi de présenter leur avis en utilisant les trois modes, à savoir en personne, en ligne et par courriel.

- 2 Parcs Canada et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ont des exigences et définitions différentes en matière de consultation et de mobilisation, et chacun des termes ne s'applique pas toujours aux deux gouvernements de la Couronne, selon le cas.
- 3 Sondage en ligne lancé le 21 mars 2024.
- 4 Facebook : Thaidene Nënë (Première Nation dénée de Łutsël K'é) et Parcs Canada, Territoires du Nord-Ouest.

Communication de renseignements

Les renseignements au sujet de la consultation et de la mobilisation du public ont été annoncés dans des publicités, transmis par les médias, affichés sur les sites Web pertinents, diffusés sur les médias sociaux et envoyés directement par courriel aux intervenants.

Au cours de la deuxième semaine de mars, des courriels ont été envoyés aux titulaires de bail, de permis d'exploitation touristique et d'autres permis à Thaidene Nënë ainsi qu'aux organismes susceptibles d'être intéressés selon Thaidene Nënë Xá Dá Yáłtı et les partenaires, par exemple les groupes de loisirs et d'intérêt, les organismes de tourisme et de conservation, et les municipalités. Les courriels comprenaient un bulletin d'information, des liens vers le plan provisoire et des renseignements sur les séances de mobilisation communautaire et sur les façons de donner son avis. Ces courriels directs se sont rendus à environ 65 destinataires, dont certains étaient des organismes qui ont ensuite transmis le message à leurs membres.

Pour informer les Canadiens, comme l'exigent la politique et la législation, Parcs Canada a publié des renseignements au sujet des consultations relatives sur le plan provisoire sur la plateforme fédérale *Consultations auprès des Canadiens*⁵.

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a publié, le 21 mars 2024, une annonce d'intérêt public bilingue sur les consultations dans sa salle des nouvelles en ligne, en plus de lancer l'échange *Exprimez-vous* sur le plan son portail de mobilisation en ligne. Il a également publié une annonce dans les journaux suivants : *News North* (25 mars 2024), *Yellowknifer* (27 mars 2024), *Hay River Hub* (27 mars 2024), *Inuvik Drum* (28 mars 2024) et *L'Aquilon* (29 mars 2024).

5 <https://www.canada.ca/fr/gouvernement/systeme/consultations/consultationdescanadiens.html>

Thaidene Nënë Xá Dá Yáłtı a envoyé un avis public aux médias le 12 mars 2024, ce qui a entraîné la publication en ligne d'un article par Cabin Radio, une station de radio Internet basée à Yellowknife. La présidente de Thaidene Nënë Xá Dá Yáłtı a été interviewée lors de l'émission *The Trailbreaker* de la CBC. De plus, le *Weekender* de la CBC a présenté un reportage, tandis que *News/North* a publié un article en ligne au début d'avril.

Les renseignements sur le plan provisoire ont été affichés sur le site Web de la Première Nation dénée de Łutsël K'é (en anglais seulement) et de Thaidene Nënë (Parcs Canada)⁶. Les deux sites Web ont présenté un contenu semblable sur le plan, notamment une vue d'ensemble du document, des renseignements sur les séances de mobilisation communautaire et la version complète du plan provisoire. Le site Web de Parcs Canada donnait des renseignements dans les deux langues officielles. Au cours de la période de consultation et de mobilisation du public, le site Web de Parcs Canada a enregistré 679⁷ visites pour la page d'information principale de l'ébauche du plan et 314 consultations ou téléchargements du plan.

Des renseignements sur les séances de mobilisation communautaire ont été publiés sur les médias sociaux 41 fois⁸ au cours de la période de consultation et de mobilisation afin d'encourager la participation, à la fois en ligne et en personne.

6 <https://www.landoftheancestors.ca/> et <https://parcs.canada.ca/pn-np/nt/thaidene-nene>

7 La page d'information générale de Parcs Canada sur le plan provisoire a reçu 679 visites, tandis qu'il y en a eu 314 sur la page contenant le plan provisoire intégral en version HTML ou en format PDF téléchargeable. La Première Nation dénée de Łutsël K'é ne dispose pas de renseignements analytiques pour ses pages Web.

8 Parcs Canada a fait neuf publications sur Facebook en français et en anglais (total de 18). La publication la plus vue a rejoint 3 720 personnes. La Première Nation dénée de Łutsël K'é a fait 11 publications et une publicité sur Facebook, en plus de 11 publications sur Instagram.



Thaidene Néné
(Łutsël K'é)

1 956 portée des publicités

206 interactions avec les publicités

11 publications

6 445 portée des publications

274 interactions avec les publications



Thaidene Néné
(Łutsël K'é)

1 547 impressions

1 411 portée

59 interactions



Parcs Canada,
Territoires du Nord-Ouest
(Anglais)

9 publications

12 950 portée des publications

431 interactions avec les publications



Parcs Canada,
Territoires du Nord-Ouest
(Français)

9 publications

116 portée des publications

2 interactions avec les publications

*Les interactions sur Facebook représentent le nombre de mentions « J'aime », de commentaires, de rediffusions et de clics.



Séances de mobilisation communautaire

Au moins 156 personnes ont participé aux séances de mobilisation et de consultation communautaires organisées tout au long des mois de mars et d'avril à Yellowknife, à Łutsël K'é, à Fort Smith, à Denínu Kuę (Fort Resolution) et à Hay River (voir le tableau 1).

Des séances tenues en soirée dans chaque collectivité ont permis aux titulaires de bail, aux entreprises, aux intervenants et aux membres du public de s'informer sur le plan provisoire et de discuter de leurs idées avec les membres de Thaidene Néné Xá Dá Yáłtı, le personnel des partenaires et les représentants des gouvernements partenaires. Des affiches étaient exposées dans la salle, et un poste montrait de grandes cartes pour faciliter les discussions sur le zonage. On a remis des documents englobant des renseignements sur les objectifs et le zonage. On pouvait également s'y procurer des copies du plan provisoire.

Une activité éclair a eu lieu le 17 avril 2024 de 10 h à 14 h au centre-ville de Yellowknife. Les gens ont pu s'y rendre et en apprendre davantage sur le plan et sur Thaidene Néné. Des employés de Parcs Canada et du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ont donné des renseignements, répondu aux questions et remis des documents et des copies imprimées du plan provisoire.

Tableau 1 : Participation aux séances de mobilisation et de consultation du public

Date	Lieu	Participants*
25 mars	Yellowknife	60
26 mars	Łutsël K'é	24
9 avril	Fort Smith	23
10 avril	Denínu Kuę (Fort Resolution)	20
11 avril	Hay River	9
17 avril	Yellowknife (activité éclair)	20
TOTAL		156

*Le nombre de participants est approximatif puisque tous n'ont pas interagi avec le personnel du poste d'accueil lors des séances de mobilisation communautaire.

Sondage en ligne

La page du sondage sur la plateforme en ligne *Exprimez-vous* du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (voir la figure 1) a été visitée 488 fois, et lors de 120 visites, la personne est allée plus loin dans la lecture de la publication. Au total, 55 réponses au sondage ont été reçues.

Le sondage contenait les questions suivantes :

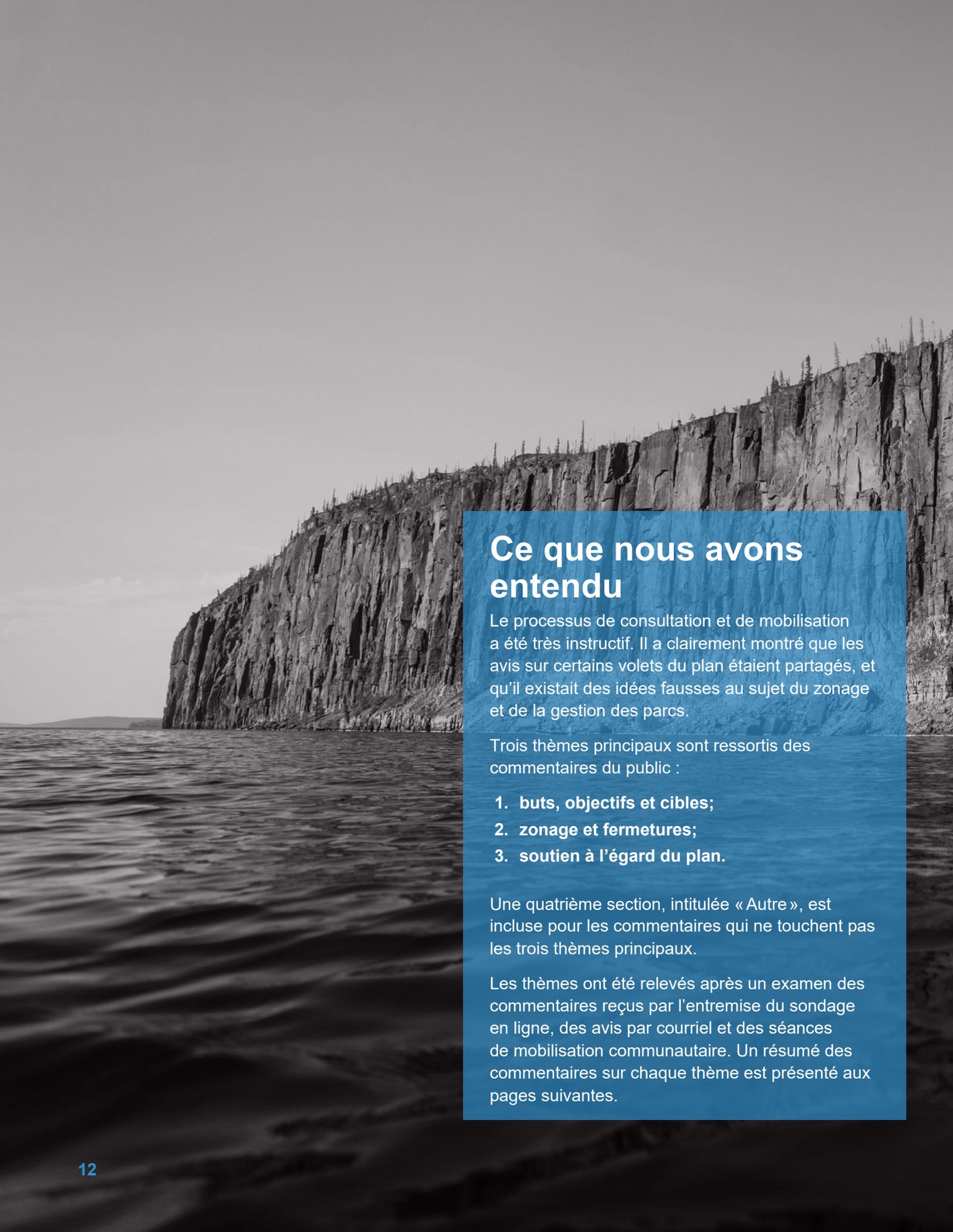
1. Croyez-vous que les objectifs ci-dessous donnent une bonne orientation pour Thaidene Nënë? Selon vous, manque-t-il quelque chose? (Des renseignements ont été donnés pour chaque objectif.)
2. Après avoir examiné le zonage proposé, avez-vous des suggestions, ou y a-t-il d'autres secteurs à prendre en compte?
3. Y a-t-il autre chose dont vous souhaiteriez nous faire part?

Avis par courriel

Huit opinions ont été reçues par courriel, et des conversations ont eu lieu par courriel avec cinq personnes et trois entreprises ou organismes, soit une pourvoirie touristique basée à Yellowknife, un organisme de conservation et une association industrielle. Parcs Canada a recueilli les commentaires sur le plan envoyés par courriel à thaidene.nene@pc.gc.ca. Le personnel a répondu aux questions reçues au sujet du plan et a accusé réception des avis.

Figure 1. Page Web du sondage *Exprimez-vous*

The screenshot shows a web page for a survey titled "Thaidene Nënë badi xá (collaboration avec Thaidene Nënë) – Plan des relations". The page includes a header with the title in Inuktitut, social media icons, and a link to view the page in English. Below this is a section titled "Aperçu" (Overview) with a small image of a sunset over water. The main content area contains several paragraphs of text in Inuktitut, discussing the survey's purpose and the importance of the plan. On the right side, there is a "Statut" (Status) section with a progress indicator showing "Ouvert" (Open) and "Résultats en cours d'examen" (Results under review). Below that is a "Liens connexes" (Related links) section with three links: "Aperçu", "Plan des relations provisoire complet", and "Parcs Canada".



Ce que nous avons entendu

Le processus de consultation et de mobilisation a été très instructif. Il a clairement montré que les avis sur certains volets du plan étaient partagés, et qu'il existait des idées fausses au sujet du zonage et de la gestion des parcs.

Trois thèmes principaux sont ressortis des commentaires du public :

1. **buts, objectifs et cibles;**
2. **zonage et fermetures;**
3. **soutien à l'égard du plan.**

Une quatrième section, intitulée « Autre », est incluse pour les commentaires qui ne touchent pas les trois thèmes principaux.

Les thèmes ont été relevés après un examen des commentaires reçus par l'entremise du sondage en ligne, des avis par courriel et des séances de mobilisation communautaire. Un résumé des commentaires sur chaque thème est présenté aux pages suivantes.



1. Buts, objectifs et cibles

Des commentaires favorables et constructifs ont été reçus en ce qui concerne les buts, les objectifs et les cibles du plan. Le sondage en ligne demandait si les objectifs donnaient une bonne orientation, mais on ne pouvait répondre que « oui » ou « non ». La plupart des gens qui ont répondu « non » n'ont pas exprimé leurs préoccupations au sujet des buts ailleurs dans le sondage. Plusieurs participants aux séances de mobilisation communautaire et certaines personnes ayant envoyé un avis par courriel ont fait observer qu'ils avaient hâte de voir se concrétiser bon nombre des initiatives décrites, et certains souhaitaient y participer de différentes manières.

Tous les commentaires ont été traduits de l'anglais.

« Nous soutenons le développement d'entreprises, la planification du tourisme et les autres possibilités de formation pour les jeunes ainsi que les membres des communautés de Thaidene Néné. Nous serions heureux de servir de mentors à des exploitants locaux ou de les aider à se lancer peu importe ce dont ils ont besoin, si notre expérience peut leur servir.

[...] Nous accueillons favorablement le développement de toute ressource qui orientera le comportement des clients, des guides et des pourvoyeurs agréés, comme un programme d'orientation des visiteurs ou un programme d'interprétation approuvé pour les touristes. Les secteurs de zone 1 délimités dans le cadre de zonage sont utiles. Nous accueillerons volontiers toute autre ligne directrice ou tout protocole détaillé sur les sites d'importance culturelle. D'autres détails sur la manière de reconnaître les lieux de sépulture ou les sites archéologiques pourraient être utiles lors de la préparation du programme d'orientation des visiteurs. »

– avis par courriel

1.1 Gestion des déchets

Plusieurs commentaires ont porté sur la gestion des déchets, pour laquelle des indicateurs/ cibles sont établis sous l'objectif 2 du plan provisoire. Certains mentionnaient des préoccupations d'ordre général, tandis que d'autres proposaient des solutions pour garder l'endroit propre :

Un participant a fait part de son inquiétude au sujet des déchets laissés à la suite d'utilisations antérieures : *« Il y a un gros dégât à nettoyer dans les camps d'exploration. »*

– participant de Denínu Kuqé (Fort Resolution)

« [...] Renforcer les mesures d'exécution à l'endroit des personnes qui laissent des déchets ou qui endommagent le secteur (y compris les gens de la région qui fréquentent le bras Est). »

– sondage en ligne

« Que va-t-il se passer avec les déchets laissés par les gens? Qui supervisera le processus de nettoyage? »

– participant de Yellowknife

« Au sud de Lutsel K'e, il y a des toilettes de campagne. Ce serait bien d'en installer à des endroits clés. Lorsque j'étais à Magic Finger, il y a 16 ans, des toilettes de campagne biodégradables en carton avaient été installées. Il serait bon de disposer d'installations de ce genre, par exemple à Magic Finger. »

– participant de Fort Smith

2. Zonage et fermetures

De nombreuses personnes ont exprimé leur soutien à l'égard du plan de zonage proposé, mais certaines préoccupations ont également été soulevées. Elles étaient axées sur trois secteurs dont on propose d'interdire ou de restreindre l'accès : embouchure de Tsąkuı Thedá Dezé (rivière Lockhart), activités récréatives sur Tsąkuı Thedá Dezé et fermetures temporaires à Nítł'ér Nué Naá Tł'áázı (baie Wildbread). Le futur plan propre au secteur de Kaché/Taché a également fait l'objet de quelques commentaires.

2.1 Commentaires généraux sur le zonage

Les participants aux activités communautaires de Łutsël K'é, de Fort Smith, de Denínu Kuę (Fort Resolution) et de Hay River ont fait part de leur soutien à l'égard du zonage proposé. Ce soutien s'est également manifesté dans les avis par courriel et dans certains sondages en ligne. Voici un échantillon de commentaires :

« Nous soutenons le cadre de zonage proposé [...] »

– courriel

« J'aime le zonage proposé. Je crois qu'il s'agit d'un bon équilibre entre l'accès et la préservation des lieux. »

– sondage en ligne

« Si je lis correctement la carte et les zones, je crois comprendre que l'accès au bras Est est toujours autorisé par bateau. Tant que l'accès par bateau aux eaux navigables est maintenu, je n'y vois pas de problème, mais je crains que le parc ne devienne le Jasper du Nord. Je ne voudrais pas voir s'éroder le droit des gens (Autochtones et non-Autochtones) de se déplacer librement sur le territoire et de découvrir la nature dans toute sa splendeur. »

– sondage en ligne

Le sondage en ligne a permis de recueillir davantage de commentaires sur le zonage que les autres tribunes. En outre, Yellowknife a été le seul lieu de mobilisation communautaire où des préoccupations ont été soulevées quant aux restrictions proposées à l'accès des visiteurs. Comme lors de toutes les activités en personne, de nombreux participants sont venus simplement pour s'informer et n'ont pas interagi avec le personnel, les membres du conseil ou les représentants des partenaires.

Les commentaires décrivant les préoccupations générales en matière de zonage sont illustrés par l'échantillon ci-dessous.

« [...] avec cette proposition, vous tentez de restreindre grandement l'accès à notre parc national à tous les Canadiens, à l'exception des Autochtones. Comme le dit notre hymne national [sic], "cette terre a été créée pour vous et moi". Pas seulement vous. Il s'agit d'une discrimination flagrante envers les non-Autochtones. Le racisme est affreux. Mettez-y fin. »

– sondage en ligne

« Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest devrait plaider en faveur d'un accès illimité pour les habitants du Nord. »

– participant de Yellowknife

« La proposition doit être rejetée dans son intégralité pour tous les secteurs du parc national. Je n'ose imaginer le tollé que susciterait une telle proposition pour les parcs nationaux Banff ou Jasper. »

– sondage en ligne

Une personne qui avait initialement critiqué la proposition de zonage a retiré son avis après avoir participé à l'une des activités de mobilisation en personne :

« J'aimerais revenir sur mon courriel original et m'excuser pour le message que j'ai envoyé et qui manquait de contexte.

Plus tôt dans la journée, j'ai lu un article de Cabin Radio qui présentait une saisie d'écran d'une photo prise à l'intérieur des limites de Thaidene Nene et j'ai pensé à tort qu'il s'agissait d'un secteur dont l'accès serait totalement interdit aux non-Autochtones.

En assistant à la séance d'information plus tard, j'ai compris que le secteur auquel on propose d'interdire l'accès ne représentait qu'une très petite partie de la superficie totale du parc, mais d'une grande importance culturelle. Mon courriel original ne visait pas à minimiser l'importance de ce type d'endroit, mais plutôt le concept d'un cadre existant qui pourrait théoriquement entraîner la fermeture d'une grande partie du lac pour les personnes qui ne sont pas elles-mêmes des Autochtones. Je m'inquiète d'une mauvaise pente qui entraînerait l'interdiction de l'accès à une superficie de plus en plus grande à une grande partie de la population [...].

Je constate aujourd'hui que les fermetures de secteurs proposées à Thaidene Nene n'engendrent pas la fermeture d'une grande superficie, mais plutôt de petits lieux précis d'importance culturelle [...]. »

– courriel

Des impressions défavorables à l'égard du zonage proposé ont été publiées sur une page publique dans les médias sociaux. En réponse, un membre de la Première Nation dénée de Łutsël K'é a affirmé ce qui suit :

« Tout ce que mon peuple demande, c'est que la baie de Desneth'che (embouchure de la rivière Lockhart) reste interdite d'accès en raison de son importance culturelle pour nous. C'est un endroit spécial pour nous, et nous le chérissons. Nous avons tout perdu. Nous avons perdu notre culture, nos langues se perdent et nos terres sont exploitées pour leurs ressources. Nous prenons enfin des mesures pour récupérer ce qui nous appartient! Vous agissez comme si tout le parc était soumis à des restrictions, ce qui n'est pas le cas : c'est une petite partie de Thaidene Nene qui est interdite d'accès. Nous serons toujours là pour protéger nos terres et nos eaux. Si ce petit incon vénient vous met mal à l'aise, imaginez si des gens venaient dans votre cour et disaient "cette terre nous appartient par le droit de Dieu". C'est ce qui est arrivé à tous les groupes autochtones de ce continent. »

– publication sur les médias sociaux

La consultation et la mobilisation ont également donné lieu à des commentaires constructifs et à des recommandations de modification du zonage :

« [...] plutôt que d'imposer une interdiction totale des bateaux à moteur [dans la zone II], on pourrait peut-être limiter la puissance des moteurs à 25 chevaux-puissance ou l'équivalent électrique. Cela permettrait de continuer d'utiliser les petits bateaux et canots à moteur, une composante importante du transport terrestre dans le Nord qui a une incidence restreinte sur l'environnement et dont la vitesse est limitée. »

– sondage en ligne

« Nous vous demandons d'empêcher l'aménagement et la production de combustibles fossiles dans le parc. La zone 3, en particulier la cache de carburant de Reliance, ne semble pas compatible avec la crise climatique. »

– courriel

« Vous devriez autoriser la fréquentation de la rivière Lockhart aux détenteurs de permis. À d'autres endroits, la circulation des visiteurs est gérée par l'octroi de permis. J'espérais moi-même pouvoir descendre la rivière. »

– participant de Yellowknife

Les faits sur le zonage à Thaidene Néné par rapport aux autres parcs nationaux⁹

Le zonage sert à gérer les activités des visiteurs dans les parcs nationaux. Les restrictions dans la réserve de parc national Thaidene Néné sont beaucoup moins importantes que celles imposées dans d'autres parcs, par exemple les parcs nationaux Jasper ou Banff.

	Accès restreint ou interdit pour les visiteurs	Accès autorisé pour les visiteurs	
	Zone I	Zone II	Zone III, IV ou V
Proposé pour la réserve de parc national Thaidene Néné	0.05 %	91.89 %	8.06 %
Proposé pour l'aire protégée territoriale Thaidene Néné	0 %	56.57 %	43.43 %
Proposé pour la réserve de parc national et l'aire protégée territoriale Thaidene Néné	0.03 %	78 %	21.97 %
Parc national Banff	10 %	87 %	3 %
Parc national Jasper	0.4 %	97.3 %	2.3 %

⁹ Remarque : Les parcs nationaux ont également recours à la fermeture de secteurs ou à la restriction d'activités à des fins de gestion. Ces mesures sont souvent limitées dans le temps et ne figurent pas dans le tableau. Elles visent par exemple à favoriser la migration de la faune, la sécurité des visiteurs ou les activités de chasse des Autochtones.



2.2 Accès restreint des visiteurs à l'embouchure de Tsąkuı Thedá Dezé (rivière Lockhart)

Le plan provisoire proposait qu'il y ait, dans la zone I, un accès limité des visiteurs à l'embouchure de Tsąkuı Thedá Dezé (rivière Lockhart). Les visiteurs auraient le droit d'y accéder en compagnie d'un guide autochtone autorisé d'un gouvernement autochtone signataire. C'est cette proposition qui a suscité le plus grand nombre de commentaires lors de la séance de mobilisation communautaire de Yellowknife ainsi que de la part des répondants au sondage en ligne.

« Cette région est un joyau pour tout le monde. »

– participant de Yellowknife

« Nous vous demandons d'examiner très attentivement cette question avant de limiter l'accès à un secteur isolé où peu de gens s'aventurent. Pourquoi punir ceux parmi nous qui sont aventureux? Bon nombre d'entre nous n'avons aucun intérêt à nous faire accompagner d'un guide. Comment pourrions-nous même le faire si nous sommes dans notre bateau? »

– sondage en ligne

Lors de la séance de mobilisation communautaire de Łutsël K'é, des participants ont souligné l'importance culturelle de l'embouchure de la rivière, notamment les lieux de sépulture situés à proximité. Au cours des séances de mobilisation communautaire, les participants ont également exprimé leur soutien à l'égard de la restriction de l'accès des visiteurs.

« Il est formidable que des guides autochtones puissent emmener des gens visiter respectueusement des lieux culturels importants. Cela permettra de protéger les lieux. »

– participant de Denínu Kųé (Fort Resolution)

« La protection des lieux culturels importants de la zone I, c'est que ce qu'ils [les Aînés] souhaitaient lorsqu'elle [l'aire de conservation autochtone] a été créée. »

– participant de Denínu Kųé (Fort Resolution)

2.3 Interdiction de l'utilisation à des fins récréatives de Tsąkuı Thedá Dezé (rivière Lockhart)

Les auteurs de quatre avis¹⁰ ont soulevé des préoccupations concernant la proposition de fermeture. Certains ont fait part de leur désir de pagayer ou de faire du canot sur Tsąkuı Thedá Dezé (rivière Lockhart), ajoutant que la rivière avait toujours été utilisée et qu'elle devrait continuer de l'être. Voici un échantillon des commentaires reçus :

« Je vous écris pour vous faire part de mon inquiétude quant au fait que tout le cours inférieur de la rivière Lockhart, entre le lac Artillery et le Grand lac des Esclaves, sera, selon le plan, interdit aux utilisateurs non autochtones. Ce tronçon de la rivière Lockhart est spectaculaire et devrait être accessible à tous, quelle que soit leur race ou leur origine ethnique. Des lieux précis le long de la vallée, qui sont importants pour les Dénés, peuvent être protégés à l'aide de mesures moins contraignantes. Cependant, empêcher tous les membres du public de fréquenter tout ce tronçon de la rivière est injuste et excessif. »

– courriel

Lors de l'activité en personne de Łutsël K'é, un Aîné a transmis des renseignements au sujet de la nature sacrée de Tsąkuı Thedá Dezé (rivière Lockhart) en tant que lieu puissant. La rivière est dangereuse, non pas pour ses chutes et ses rapides, mais en raison de la puissance qu'elle contient. L'Aîné a fait observer que les membres respectaient cette puissance et choisissaient d'autres itinéraires pour accéder à la toundra :

« Je suis d'accord avec le zonage tel qu'il est présenté. Autrefois, les gens n'utilisaient jamais la rivière pour se déplacer : elle est trop puissante. Elle peut tuer des animaux. Les gens passaient toujours par le portage de Pike [...] »

– Aîné participant à Łutsël K'é

10 Interactions en personne, courriels et sondage en ligne. Certaines personnes ont décidé de participer en utilisant les trois méthodes.

Les faits sur le zonage à Tsąkui Thedá Dezé (rivière Lockhart) :

1. Cette interdiction touche la partie de la rivière située entre ʔedacho Tué (lac Artillery) et Tu Nedhé (Grand lac des Esclaves), qui comporte une série de canyons, de rapides et de chutes.
2. Tsąkui Thedá Dezé (rivière Lockhart) est une rivière sacrée pour les Autochtones de Thaidene Néné.
3. Par le passé, une poignée de pagayeurs ont remonté et descendu Tsąkui Thedá Dezé, mais il ne s'agit pas d'un itinéraire courant.
4. L'itinéraire traditionnel et historique vers les landes, Kaché Kaʔá (portage de Pike), est situé dans la zone II proposée, ce qui permettrait aux visiteurs de transporter des bateaux de Tu Nedhé (Grand lac des Esclaves) à ʔedacho Tué (lac Artillery), et vice versa.
5. Les excursions en canot et les excursions guidées sur la rivière Lockhart dont il est question en ligne ont lieu dans les parties en amont de la rivière, à l'extérieur de Thaidene Néné et de la zone I proposée.
6. Le zonage proposé interdit l'accès au corridor fluvial (l'eau) et restreint l'accès à un secteur situé à proximité de Tsąkui Thedá (chutes Parry). Les visiteurs peuvent marcher sur la terre ferme le long de Tsąkui Thedá Dezé (rivière Lockhart) s'ils respectent les restrictions d'accès à proximité de Tsąkui Thedá (chutes Parry).





2.4 Futur plan de secteur de Kaché/Taché

Des inquiétudes ont été exprimées quant aux restrictions qui pourraient être imposées dans le secteur de Kaché/Taché lors de l'élaboration future du plan propre à ce secteur. Cette question a fait l'objet d'au moins une conversation lors des séances de mobilisation communautaire de Yellowknife et a été mentionnée dans le sondage en ligne. Certaines personnes ont affirmé que la carte portait à confusion et ont cru qu'il s'agissait d'une proposition de fermeture. Il s'agit plutôt d'un secteur pour lequel un plan plus précis sera rédigé à l'avenir.

« Nous accédons à ce secteur depuis des années. »

– participant de Yellowknife

À Łutsël K'é, un participant à la séance de mobilisation communautaire a soutenu que le nombre de lieux d'importance culturelle et de sépulture du secteur de Kaché est important. Il a ajouté qu'un plan de secteur propre à Kaché était une étape importante pour protéger l'importance culturelle de l'endroit.

« Je soutiens totalement les propositions de zonage du secteur de Kaché et de la baie Wildbread, de même que l'élaboration d'un plan propre à l'ensemble du secteur de Kaché. »

– participant de Łutsël K'é

Les faits concernant le plan propre au secteur de Kaché/Taché :

1. Le secteur de Kaché/Taché est important sur le plan culturel pour les Autochtones de Thaidene Néné, en particulier ceux de Łutsël K'é, qui continuent de l'utiliser aujourd'hui.
2. Le secteur abrite des lieux sacrés et d'autres lieux culturels importants, qui vont de territoires de chasse à des ressources archéologiques.
3. Il faudra plus de temps pour déterminer la meilleure façon de protéger les principaux sites culturels et pour élaborer des lignes directrices sur la fréquentation des visiteurs.
4. On ne propose pas de fermer le secteur de Kaché/Taché illustré sur la carte du plan provisoire. Cependant, d'autres sites du secteur pourraient à l'avenir faire l'objet de restrictions en vue de la protection des ressources culturelles.

2.5 Fermeture temporaire de Nitl'ér Nué Naá Tl'áázi (baie Wildbread)

Quelques participants à la séance de mobilisation communautaire de Yellowknife se sont dits préoccupés par le manque de renseignements détaillés sur la fermeture temporaire de Nitl'ér Nué Naá Tl'áázi (baie Wildbread). Certains se sont interrogés sur la nécessité de fermer l'ensemble de la baie et se sont dits inquiets d'une fermeture débutant à la mi-août. Un participant a souligné que la fermeture en septembre n'était pas un problème. Un autre a fait savoir qu'il souhaitait avoir accès au portage de Nitl'ér Nué Naá Tl'áázi (baie Wildbread). Le sondage en ligne a donné lieu à des commentaires semblables. Voici un échantillon :

« Je m'oppose aux restrictions (dont l'application saisonnière reste vague) sur l'accès à la baie Wildbread. Je m'y suis rendu en bateau à partir de Yellowknife à six ou sept reprises. Je ne vois aucune raison pour laquelle il devrait y avoir une restriction en juillet et en août. Si cette période était retenue, la baie Wildbread serait essentiellement interdite aux plaisanciers estivaux (de l'extérieur de Lutselke). Une saison de chasse à compter de septembre pourrait être raisonnable. »

– sondage en ligne

« [...] Une partie du zonage n'est pas légale. On ne peut pas bloquer l'accès à des eaux navigables comme la baie Wildbread [...]. »

– sondage en ligne

Les participants à la séance de mobilisation communautaire de Łutsël K'é et d'ailleurs ont souligné l'importance de Nitl'ér Nué Naá Tl'áázi (baie Wildbread) en tant que lieu de chasse à l'original et ont fait part de leur soutien à l'égard de la fermeture pendant les principales périodes de chasse de la communauté.

« [...] Je soutiens la fermeture pendant la saison de chasse. »

– participant de Łutsël K'é

« Je ne m'inquiète pas de la fermeture de la baie Wildbread. »

– participant de Hay River

Les faits concernant la proposition de fermeture temporaire

1. Nitl'ér Nué Naá Tl'áázi (baie Wildbread) est un lieu important de récolte pour les Autochtones ainsi qu'une destination prisée des plaisanciers et des propriétaires d'avions privés.
2. La *Loi sur les eaux navigables canadiennes* ne vise pas la fermeture des eaux, mais plutôt l'exigence d'autorisations pour tous travaux susceptibles d'entraver la navigation.
3. Conformément à la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, Parcs Canada a l'autorisation légale de restreindre l'accès aux eaux des parcs nationaux et des réserves de parc national.
4. On n'envisage aucunement d'appliquer la fermeture temporaire avant le 15 août. Cette date a été choisie parce que le nombre de visiteurs diminue considérablement par la suite. En 2023, le dernier visiteur qui s'est enregistré à Nitl'ér Nué Naá Tl'áázi l'a fait le 14 août.



3. Soutien à l'égard du plan

Un petit nombre de participants ont fait part de leurs préoccupations au sujet du zonage proposé, mais nous avons reçu des commentaires très positifs sur l'esprit et l'intention du plan ainsi que sur la manière dont il a été rédigé.

« J'aime le concept de plan des relations plutôt que de plan directeur. Il ne fait d'ailleurs pas de différence entre les espèces, mais semble plutôt indiquer que les plantes, les animaux, les rivières, les arbres et l'environnement font tous partie d'un conseil. J'aimerais que toutes les décisions soient prises de cette manière. »

– sondage en ligne

« C'est un plan très bien rédigé. »

– participant de Yellowknife

« [Hormis la zone 1, qui correspond à l'embouchure de la rivière Lockhart], le plan semble satisfaisant. »

– participant de Yellowknife

« Nous félicitons le conseil d'avoir présenté ce plan au public de façon aussi rapide, transparente, responsable et dynamique. »

– courriel

« Merci d'avoir agi en faveur de la réconciliation. »

– commentaire en ligne

Lors des séances de mobilisation communautaire, de nombreuses personnes ont également exprimé leur soutien général à l'égard de l'existence des aires protégées.



4. Autre

Des commentaires ont été reçus sur des sujets autres que les thèmes principaux, notamment des questions et des suggestions sur la méthode d'atteinte des objectifs.

> Des questions ont été posées sur :

- » la manière dont les gens sauront qu'ils s'approchent d'un secteur d'accès restreint lorsqu'ils sont dans les environs (p. ex., panneaux, affiches ou fichiers GPX);
- » les activités précises qui sont autorisées;
- » la création possible de corridors autorisés dans l'aire protégée territoriale;
- » le rôle des gardiens;

» la façon dont les visiteurs obtiendront des renseignements d'orientation, un laissez-passer de parc et des permis de pêche.

> Les suggestions suivantes ont été présentées :

- » les règles et processus doivent être définis de façon claire;
- » il faut améliorer les communications, notamment en ayant recours à des répéteurs radio dans le bras Est pour soutenir l'utilisation de la très haute fréquence (VHF);
- » il faudrait installer des panneaux le long de l'autoroute pour faire la promotion de Thaidene Néné.

Conclusion

Le présent rapport résume les commentaires et les points de vue transmis lors des consultations et des activités de mobilisation des gouvernements autochtones, des titulaires de bail, des titulaires de permis d'exploitation touristique, des organismes, des membres des collectivités et des Canadiens. Les thèmes et les commentaires montrent bien la passion des gens pour Thaidene Nënë et le lien qu'ils entretiennent avec cet endroit.

Le processus de consultation et de mobilisation a été très instructif et a clairement illustré que les avis sont partagés pour certains volets du plan. Thaidene Nënë Xá Dá Yáłtı et les partenaires prennent le temps d'examiner l'ensemble des notes prises durant les conversations en personne, les sondages et les avis reçus par courriel.

Nous remercions toutes les personnes qui ont pris le temps de s'informer sur l'ébauche du plan, d'assister à une séance de mobilisation communautaire ou de nous faire part de leurs commentaires. Thaidene Nënë Xá Dá Yáłtı et les partenaires étudient attentivement les possibilités d'améliorer le plan des relations provisoire.



